

Le cas Ali Bongo met l'organisation dans l'embarras

Par Marie Baya

La présence du chef de la junte gabonaise au 16e sommet de la Francophonie, les 26 et 27 novembre à Madagascar, si elle est effective, va inévitablement écorner l'image de l'organisation des pays ayant le français en partage, dans la mesure où la manière dont Ali Bongo tente de se maintenir au pouvoir est contraire à l'une des quatre grandes missions de cette instance : promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme. Arrivé à la tête du pays en 2009 au moyen d'un coup d'Etat électoral, Ali Bongo, bien que battu par Jean Ping à la présidentielle du 27 août dernier, fait des pieds et des mains pour s'y cramponner.

Sur le plan intérieur, son nouveau hold-up électoral accompagné de massacres d'opposants a été validé, comme le précédent, par la Cour constitutionnelle le 23 septembre. Contre toute attente, le putschiste en chef reçoit l'appui de quelques leaders de l'opposition qui l'ont pourtant combattu, parfois de façon virulente, pendant la campagne électorale. Le soutien des uns se manifeste par l'entrée dans un gouvernement illégitime, et celui des autres par l'acceptation de son offre de dialogue dont la finalité est de consolider un pouvoir acquis illicitement. Evidemment, la courte échelle faite à Ali Bongo ne



sera pas sans contrepartie, en termes de postes plus ou moins juteux ou d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Hors des frontières nationales, le chef de la junte bénéficie de quelques soutiens qui s'échinent à attendre une bonne partie de la communauté internationale, principalement l'Union européenne, pour qui Ali Bongo doit reconnaître sa défaite à la présidentielle et céder le fauteuil au vrai vainqueur, Jean Ping, candidat consensuel de l'opposition. Le Premier ministre français compte parmi ces soutiens. Au cours de sa tournée africaine fin octobre, Manuels Valls a plaidé en faveur du dialogue d'Ali Bongo.

Ami de la famille régnante au Gabon, le roi du Maroc s'est lancé dans un lobbying fructueux au Sénégal, par exemple. Mohammed VI a exercé une pression amicale sur Macky Sall, afin qu'il

reconnaisse la « victoire » du putschiste gabonais deux jours après la décision de la Cour constitutionnelle. Le Président malien, Ibrahim Boubacar Keita, avait immédiatement emboîté le pas à son homologue sénégalais.

Tout ce beau monde, avec d'autres acteurs dans l'ombre issus des milieux politiques et des affaires, travaille à rendre Ali Bongo fréquentable, de sorte qu'il ne soit pas ostracisé pendant le sommet de la Francophonie.

Bien sûr; les usages diplomatiques obligent les présidents élus démocratiquement à observer un minimum de courtoisie vis-à-vis du chef de la junte gabonaise. Mais c'est en homme affaibli qu'Ali Bongo se présentera devant les autres chefs de délégation, car il sait que tout le monde sait qu'il a pris une déculottée à la présidentielle et qu'il a du sang sur les mains.

Pour se consoler, il pourra

figurer avec Faure Gnassingbé et Idriss Deby, deux survivants d'une espèce -- les dirigeants vomis par le peuple qui s'accrochent au pouvoir -- en voie de disparition, qui, en lui rendant visite, ont essayé de briser l'isolement de fait dans lequel Ali Bongo, reclus au palais présidentiel, s'est retrouvé après sa forfaiture.

La participation du chef de la junte gabonaise au prochain sommet de la Francophonie consacre un recul de cette organisation et un échec personnel de sa secrétaire générale, la Canadienne Michaëlle Jean. Du temps d'Abdou Diouf, ancien président sénégalais ayant quitté le pouvoir, avec panache, à la suite d'une défaite électorale, l'instance se singularisait par une fermeté à l'endroit des dirigeants arrivés au pouvoir par des voies non démocratiques.

En 2009, le malgache Andy Rajoelina était persona non grata, pour cause de coup d'Etat. Deux ans plus tôt, le mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz écopait de la même sanction.

Manque-t-il à Michaëlle Jean la poigne de son prédécesseur ? Il est vrai qu'au sommet de Dakar, en novembre 2014, l'ancienne gouverneure générale du Canada fut choisie par défaut, aucun des candidats à la succession d'Abdou Diouf n'ayant convaincu les décideurs.

Casting politique Crépin Andrew Godock déçu et très amer

Par AP

L'éphémère ministre délégué des Eaux et Forêts de BOA dans le gouvernement du 11 septembre 2015 ne « décolère pas », pour ne pas avoir été retenu dans l'équipe que la junte formée au lendemain du putsch militaro-politique du 23 septembre 2016. Il a laissé transparaître ce sentiment dans post non moins énigmatique sur les réseaux sociaux. C'est que Crépin Andrew Godock, fort de ses liens avec la famille Valentin, belle famille de BOA, avait naïvement cru qu'il serait indéboulonnable. Il a d'ailleurs entrepris d'investir une bonne partie de « ses réserves financières personnelles constituées à l'époque où il était cadre de la société Ogar », indique une source. Une compagnie d'assurance qui appartient à 60 % à la pieuvre Delta Synergie. C'est ainsi qu'il avait lancé dans son village de Viafe, près de Mitzié, la construction de plusieurs maisons en bois travaillés,



qui, d'après nos sources, devaient être « remises aux villageois pour améliorer leur habitat ». Un de ces proches indique que « ce modèle d'habitat devait être répandu dans plusieurs villages de notre siège si le ministre avait été maintenu ».

L'ancien ministre n'est surtout pas content d'avoir été « remplacé par Assegone Obame ». Une personne avec qui il n'a jamais pu « s'entendre » durant son passage au gouvernement. Sans doute craint-il que cette dernière, revenue en position de « leader politique de Mitzié » de fait au compte de la junte, ne s'emploie à lui « rendre la vie politique dure ».

Réputation de BOA en France
Arrêté à Troyes, un voleur
dit s'appeler Ali Bongo